SOCIETE ELECTROSTAR

Société Anonyme au Capital de 8.750.000 Dinars Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous Registre de Commerce : B 1761 1997 TPI. Ben Arous

Matricule Fiscal: 26644 VAM 000

PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 30 JUIN 2008 A 10 H

<u>PREMIERE RESOLUTION</u>: Approbation des états financiers ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2007 et des rapports des Commissaires aux comptes , approuve sans aucune réserve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

<u>DEUXIEME RESOLUTION</u>: Approbation des conventions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, approuve les conventions réglementées , tels qu'elles figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et ce conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptéedes actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION: Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

<u>QUATRIEME RESOLUTION</u>: Affectation du résultat de l'exercice 2007 et distribution des dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, décide de répartir le résultat bénéficiaire de l'exercice 2007, comme suit :

*Résultat net 2007 : 2 591 868,417 *Résultats reportés : 1 371 957,840

*Total à affecter : 3 963 826,257

*Premier dividende(0,300d): 525 000,000

1er reliquat: 3 438 826,257

*Report à nouveau : 2 913 826,257

2éme reliquat: 525 000,000

*Super dividendes (0,300d): 525 000,000

Soit un dividende de 0,600 Dinar par action.

La rémunération du capital est fixée à 0,600 dinar par action soit 12% du nominal des actions entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le Président Directeur Général de mettre en paiement les dividendes, et ce à compter du 15 juillet 2008.

Cette résolution est adoptéedes actionnaires présents ou représentés.

<u>CINQUIEME RESOLUTION</u>: Approbation des états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION: Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR donne tous pouvoirs au Président Directeur Général ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.